

APPEL DE CANDIDATURES

DEUX POSTES VACANTS AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La Ville de Saint-Hyacinthe est présentement à la recherche de deux personnes intéressées à siéger au comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Les principales tâches des membres du CCU sont d'étudier les demandes de dérogations mineures, de plans d'aménagement d'ensemble, d'usages conditionnels, des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), de modification au règlement d'urbanisme, et des projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Pour chaque demande, le CCU doit faire des recommandations au conseil municipal en vue d'améliorer les projets soumis et peut étudier des questions soumises par le conseil municipal en matière d'urbanisme.

Le candidat doit être résident de Saint-Hyacinthe et montrer un intérêt pour l'urbanisme, l'aménagement, l'architecture et/ou le patrimoine. De plus, il doit :

- Avoir une bonne connaissance de la langue française;
- Être disponible en soirée afin de participer aux rencontres;
- Avoir accès à un ordinateur et un courriel puisque tous les documents seront transmis de manière électronique.

Les aptitudes et habiletés recherchées des candidats sont les suivantes :

- Sens éthique et intégrité élevée;
- Bon jugement;
- Sens critique et capacité d'analyse;
- Esprit d'équipe;
- Habileté à communiquer et à partager ses opinions;
- Avoir une bonne connaissance du territoire.

Le CCU est formé de six (6) membres citoyens et de deux (2) membres du conseil municipal. La durée minimale du mandat est deux (2) années et de quatre (4) années au maximum, débutant en janvier 2021. Le comité siège à huis clos et se réunit habituellement chaque mardi, deux fois par mois, le mardi à 16 h 30, à l'édifice René-Richer située au 955, rue Morison. La durée moyenne des séances est de 2 heures. Dans le contexte de la COVID-19, les rencontres sont virtuelles. Une allocation de 50 \$ par séance est versée à chaque membre.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation au plus tard le 5 janvier 2021 à 17 h à : sylvie.champagne@ville.st-hyacinthe.qc.ca.

La Ville de Saint-Hyacinthe ne s'engage pas à accepter l'une ou l'autre des candidatures reçues.

Source : Service de l'urbanisme et de l'environnement / 450 778.8321

